



Tunis le 11 août 2022

RECTIFICATIF DE L'AVIS DU CONCOURS EXTERNE SUR DOSSIERS POUR LE RECRUTEMENT DE 23 CADRES

Les libellés des postes figurant au niveau de l'avis relatif au concours externe sur dossiers pour le recrutement de vingt-trois (23) cadres, sont modifiés en ce qui concerne les candidats aux grades de Sous-chef de service ayant des diplômes en informatique, comme suit :

- « Administrateur système » au lieu d'ingénieur système,
- « Administrateur réseau » au lieu d'ingénieur réseau,
- « Administrateur sécurité informatique » au lieu d'ingénieur en sécurité informatique.

Par ailleurs, les candidats titulaires du Diplôme National d'Ingénieur ou d'un diplôme équivalent en vertu de la législation en vigueur postulant aux postes de Développeur (CD22-DV1), Administrateur Système (CD22-GS1), Administrateur Réseau (CD22-GR1) et Administrateur Base de Données (CD22-AB1) doivent fournir, une fois présélectionnés, **une attestation justifiant leur inscription à l'Ordre des Ingénieurs Tunisiens.**

Il est à préciser, enfin, que :

- La date de clôture des inscriptions en ligne est prolongée jusqu'au 21 août 2022 à minuit,
- Les inscriptions en ligne effectuées avec succès avant la publication de ce rectificatif, sont prises en compte par la plateforme de recrutement et par conséquent les candidats déjà inscrits ne sont pas tenus de se réinscrire en ligne.